

Nom français	Statut AEI	Statut AER	Rareté 79	Rareté région	Znieff	LR Région	Statut France	LR France	Dir Ois	LR Monde
Bergeronnette printanière	M		PC	AC		LC	3	LC		LC
Bondrée apivore	M		AR	R	X	VU	3	LC	1	LC
Bruant jaune	N	N	C	C		NT	3	VU		LC
Bruant zizi	N	N	C	C		LC	3	LC		LC
Buse variable	N	N	AC	AC		LC	3	LC		LC
Canard colvert	S	N	AC	AC	MH(300)	LC		LC	1-3	LC
Chardonneret élégant	N	N	C	C		NT	3	LC		LC
Chevalier culblanc	M	MH					3			
Choucas des tours	S	N	AC	AC		NT		LC	2	LC
Chouette chevêche	N		AR	AR		NT	3	LC		LC
Chouette effraie	S		AC	AC		VU	3	LC		LC
Chouette hulotte	S		AC	AC		LC	3	LC		LC
Corbeau freux	S	N	C	C		LC		LC	2	LC
Corneille noire	N	N	C	C		LC		LC	2	LC
Coucou gris	N	N	C	AC		LC	3	LC		LC
Épervier d'Europe	N		PC	AC		LC	3	LC		LC
Étourneau sansonnet	N	N	C	C		LC		LC	2	LC
Faisan de Colchide	N	N	C	IN		DD		LC	2-3	LC
Faucon crécerelle	S	N	C	C		NT	3	NT		LC
Faucon hobereau	M		AR	R		NT	3	LC		LC
Fauvette à tête noire	N	N	C	C		LC	3	LC		LC
Fauvette des jardins	N	N	PC	C		NT	3	NT		LC
Fauvette grisette	N	N	AC	C		NT	3	LC		LC
Geai des chênes	N	N	C	C		LC		LC	2	LC
Gobemouche gris	N	N	PC	AC		NT	3	NT		LC
Gobemouche noir	M		M	M		RE	3	VU		LC
Grand Cormoran	M	M				VU	3	LC		LC
Grimpereau des jardins	N	N	C	C		LC	3	LC		LC
Grive musicienne	N	N	C	C		LC		LC	2	LC
Héron cendré	S	S	PC	AC	X	LC	3	LC		LC
Hibou moyen-duc	S		AC	AC		LC	3	LC		LC
Hirondelle de fenêtre	S	N	C	C		NT	3	NT		LC
Hirondelle rustique	S	N	C	C		NT	3	NT		LC
Huppe fasciée	S		AC	AC		LC	3	LC		LC
Hypolaïs polyglotte	N	N	C	C		LC	3	LC		LC
Linotte mélodieuse	N		C	C		NT	3	VU		LC

Nom français	Statut AEI	Statut AER	Rareté 79	Rareté région	Znieff	LR Région	Statut France	LR France	Dir Ois	LR Monde
Loriot d'Europe	N	N	C	AC		LC	3	LC		LC
Martinet noir		N	C	C		NT	3	NT		LC
Merle noir	N	N	C	C		LC		LC	2	LC
Mésange à longue queue	N		AC	C		LC	3	LC		LC
Mésange bleue	N	N	C	C		LC	3	LC		LC
Mésange charbonnière	N	N	C	C		LC	3	LC		LC
Milan noir	M	N	AR	AR		LC	3	LC	1	LC
Moineau domestique	S	N	AC	C		NT	3	LC		LC
Oedicnème criard	S		AR	AR	X,MH	NT	3	LC	1	LC
Petit Gravelot		N	AR	R		VU	3	LC		LC
Pic épeiche	N	N	C	AC		LC	3	LC		LC
Pic épeichette		N	AC	AC		NT	3	VU		LC
Pic noir	S	N	AR	R		VU	3	LC	1	LC
Pic vert	S	N	C	AC		LC	3	LC		LC
Pie bavarde	S	N	C	C		LC		LC	2	LC
Pie-grièche écorcheur		N	AR	AR		NT	3	NT	1	LC
Pigeon biset	S		N	N		NA		DD	2	LC
Pigeon ramier	N	N	C	C		LC		LC	2-3	LC
Pinson des arbres	N	N	C	C		LC	3	LC		LC
Pipit des arbres	N	N	AC	C		LC	3	LC		LC
Pipit farlouse	MH		R	TR		EN	2	VU		NT
Pouillot fitis	M					CR	3	NT		LC
Pouillot véloce	N	N	C	C		LC	3	LC		LC
Poule-d'eau	N	N	AC	C		NT		LC	2	LC
Rosignol philomèle	N	N	C	C		LC	3	LC		LC
Rougegorge familier	N	N	C	C		LC	3	LC		LC
Rougequeue à front blanc	M		AR	AC		LC	3	LC		LC
Rougequeue noir	S	N	C	C		LC	3	LC		LC
Serin cini		N	AC	C		NT	3	VU		LC
Sittelle torchepot	N	N	AC	C		LC	3	LC		LC
Tarier pâtre	N	N	AC	C		NT	3	NT		LC
Tourterelle des bois	N	N	C	C		VU		VU	2	VU
Tourterelle turque	S	N	C	C		LC		LC	2	LC
Traquet motteux	M		R	R	X	EN	3	NT		LC
Traquet tarier	M	M	AR	R		CR	3	VU		LC
Troglodyte mignon	N	N	C	C		LC	3	LC		LC

Nom français	Statut AEI	Statut AER	Rareté 79	Rareté région	Znieff	LR Région	Statut France	LR France	Dir Ois	LR Monde
Vanneau huppé	M		AC	AR	X,MH(260)	VU		NT	2	NT
Verdier d'Europe	S	N	C	C		NT	3	VU		LC

Statut Aires immédiates (AEI) et rapprochées (AER) : N=Nicheur sur l'aire considérée ; S=Nicheur hors de l'aire considérée ; M=Migrateur ; H=Hivernants.

Rareté 79 (inspiré de GODS, 1995) et **Rareté région** (échelle expert, inspirée de Jourde *et al.*, 2015 & Rigault & Granger, 1999) : C=Commun ; AC=Assez Commun ; PC=Peu Commun ; AR=Assez Rare ; R=Rare ; OC=Occasionnel ; N=introduit/domestique ; SMC=Statut Mal Connu.

Znieff (d'après PCN, 2018) : X=déterminant en période de reproduction ; MH(xx) : déterminant en migration ou en hiver à partir de seuil d'effectif xx. **LR PC** (Liste Rouge Poitou-Charentes, d'après PCN, 2018) : RE=Disparu au niveau régional ; CR=En danger critique ; EN=En danger ; VU=Vulnérable ; NT=Espèce quasi menacée ; LC=Préoccupation mineure ; DD=Données insuffisantes ; NE=Non Evalué ; NA=Non Applicable. **Statut France** : 3 (article 3) : protection totale des individus et des habitats ; 6 : prélèvement soumis à autorisation. **LR France** (Liste Rouge France, d'après UICN & MNHN, 2016) : CR=En danger critique ; EN=En Danger ; VU=Espèce vulnérable ; NT=Espèce quasi menacée ; LC=Préoccupation mineure. **Dir. Ois. (Directive Oiseaux)** : 1=annexe 1 (espèce faisant l'objet de mesures spéciales de conservation) ; 2=annexe 2 (espèce pouvant être chassée) ; 3=annexe 3 (espèce pouvant être commercialisée). **LR Monde** (Liste Rouge Mondiale, IUCN, 2015, reprise de UICN & MNHN, 2016) : CR=En danger critique ; EN=En danger U=Espèce vulnérable ; NT=Espèce quasi menacée ; LC=Préoccupation mineure.

En rouge : intérêt patrimonial fort à très fort - En bleu : Intérêt patrimonial moyen à fort - En vert : intérêt patrimonial faible à moyen

LES OISEAUX DE L'ANNEXE 1 DE LA DIRECTIVE EUROPEENNE NICHEURS SUR LE SITE (AEI+AER)

Cinq espèces d'intérêt patrimonial fort à très fort et inscrites à l'annexe 1 de la Directives européenne nicheurs ont été recensées à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée.

L'ALOUETTE LULU (*LULLULA ARBOREA*)

Cette petite alouette qui se perche volontiers est une espèce caractéristique des zones bocagère, des zones de landes et des coupes forestières. En France cette espèce, à l'instar des zones bocagères, connaît un fort déclin, que l'on observe aussi dans la région Poitou-Charentes. Dans cette région, Rigaud et Granger (1999) notent une distribution hétérogène excluant les grandes zones cultivées et les zones humides. Ils notent aussi que la population régionale semble se concentrer dans le département des Deux-Sèvres dont la population était évaluée à 10 000 – 25 000 couples en 1999 (la population régionale étant estimée à 10 800- 27 600 par ses mêmes auteurs). Ses effectifs régionaux, réévalués en 2009, ont été estimés entre 4000 et 14000 couples, ce qui représente une baisse de 50% par rapport à la décennie précédente (Jourde *et al.*, 2015).

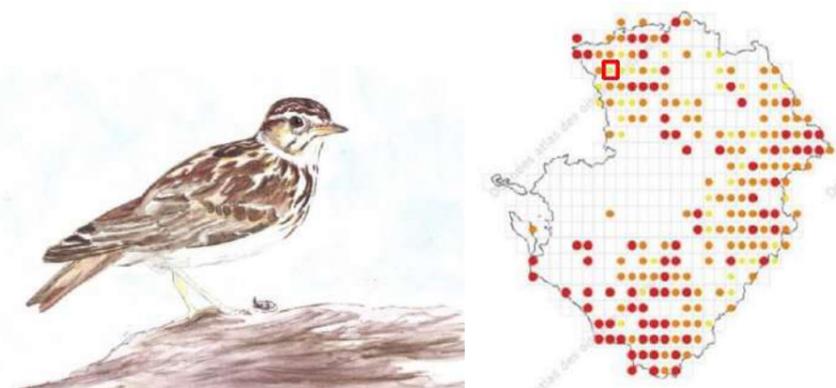
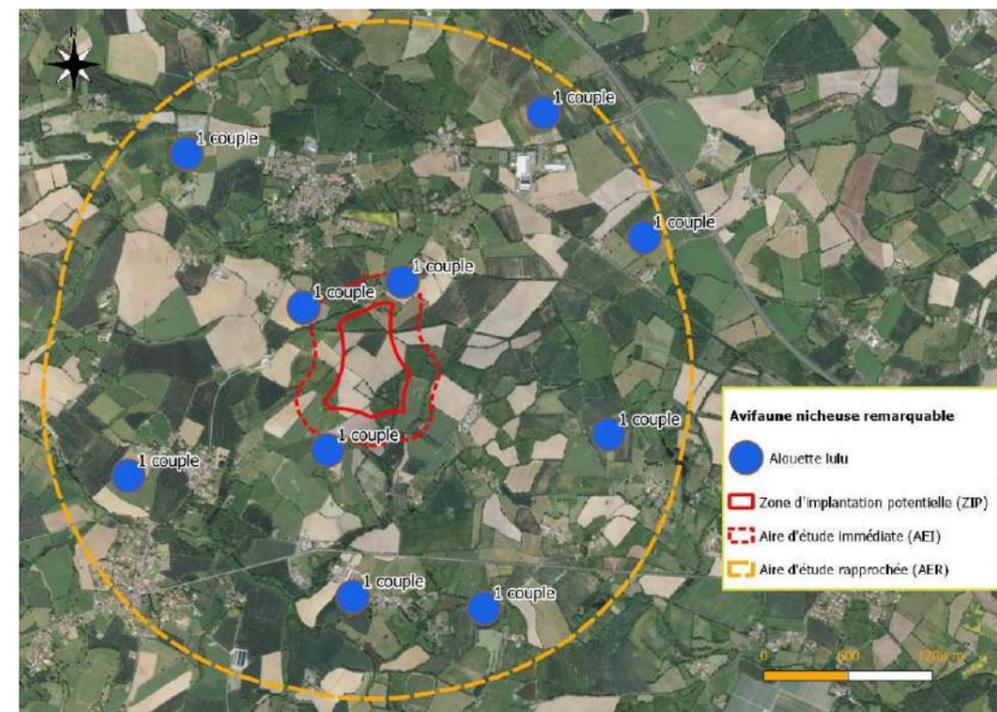


Figure 77 : Représentation de l'Alouette lulu et sa répartition en Poitou-Charentes (Source : C. Rigault - Jourde *et al.*, 2015)

Sur le site, elle est surtout présente au sein de l'aire rapprochée, avec des effectifs nicheurs qui peuvent être estimés entre 5 et 10 couples dans un rayon de 2 km autour du projet, mais seulement 1 ou 2 couples dans les limites de l'aire immédiate. Elle est également présente en période internuptiale et a été notée sur l'aire immédiate à chaque phase du cycle annuel (migrations pré- et post-nuptiales et hivernage).



Carte 58 : localisation des observations d'Alouette lulu

L'ŒDICNÈME CRIARD (*BURHINUS OEDICNEMUS*)

L'Œdicnème criard est un oiseau des steppes méridionales, qui affectionne les zones arides faiblement couvertes par la végétation, comme les pelouses sèches ou les champs plus ou moins caillouteux. C'est un migrateur très précoce, qui arrive en France dès le début du mois de mars, et qui ne repart qu'en fin d'automne. À l'échelle régionale, il est présent dans les quatre départements, avec des populations plus significatives dans les grandes plaines cultivées du nord Charente, des Deux-Sèvres et de la Vienne. L'effectif régional est estimé entre 2600 et 6000 couples, ce qui correspond environ au tiers de l'effectif national (Jourde *et al.*, 2015). La population régionale est stable, et ne semble pas avoir beaucoup évolué au cours de ces 20 dernières années.



Photo 50 : Œdicnème criard (photo hors site)

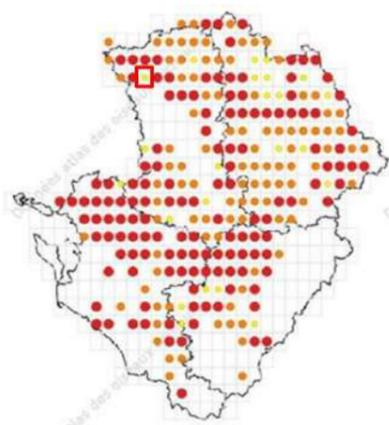
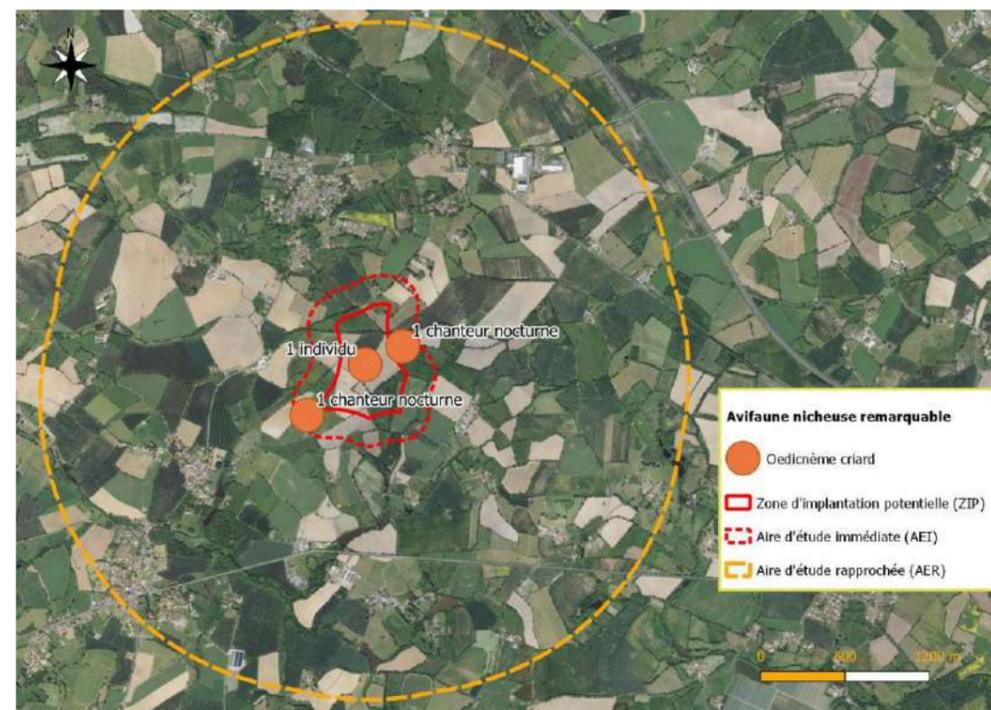


Photo 51 : Répartition de l'Ædicnème criard en Poitou-Charentes (Source : Jourde et al., 2015)

Sur le site, l'Ædicnème criard a fait l'objet de très peu d'observation : 1 individu posé dans le grand champ de tournesol au milieu de la ZIP en juin, non revu par la suite, et deux contacts (chants nocturnes) sur les marges extérieures de l'aire immédiate en août et septembre. En revanche, aucun contact visuel ou auditif n'a pu être recueilli lors des prospections effectuées pour l'inventaire de l'avifaune nicheuse sur les aires immédiates (IPA) et rapprochées (EFP). Il s'agit donc d'une espèce fréquentant occasionnellement le site, susceptible de se reproduire dans les environs plus ou moins proches de l'aire d'étude, mais qui ne semble pas avoir niché directement sur le site en 2020. Pour cette espèce, les cultures dominantes au sein de la ZIP en 2020 étaient relativement peu favorables (rangs de tournesol très serrés, laissant très peu de surfaces de sols nus), ce qui peut expliquer l'absence d'indice de nidification pour cette espèce en 2020. Le caractère limoneux des sols sur la ZIP et dans ses environs proches, qui restent humides en surface pendant toute la première partie du printemps, peut également expliquer le peu de contacts avec cette espèce, celle-ci recherchant plutôt les habitats agraires très secs, avec de larges plages de sols nus.

En dehors de la période de reproduction, aucun contact d'Ædicnème criard n'a été noté lors des prospections pré- et post-nuptiales effectuées sur l'aire d'étude immédiate. Il existe une zone de rassemblement post-nuptial localisée sur la commune voisine de Bressuire, à environ 3 km au nord-est de la ZIP (Gods, 2020), mais les transits vers cette zone ne semblent pas recouper la zone du projet, compte tenu de l'absence totale d'observation pour cette espèce en automne.



Carte 59 : Localisation des contacts d'Ædicnème criard sur le site

LE PIC NOIR (*DRYOCOPUS MARTIUS*)

Le pic noir est le plus grand des pics présents dans la région. Sédentaire, sa taille avoisine celle d'une corneille. Il fréquente préférentiellement des grands massifs forestiers mais ne dédaigne pas non plus les boisements de taille réduite, voire les plantations de peupliers. Originaire du nord de l'Europe, sa distribution s'est nettement étendue vers le sud au cours des 40 dernières années. Il occupe aujourd'hui tous les départements français, depuis les Alpes jusqu'à la Bretagne. Il est encore rare en Poitou-Charentes où sa population, évaluée à 15-28 couples en 1999, atteint aujourd'hui 70 à 160 couples (Jourde et al., 2015).

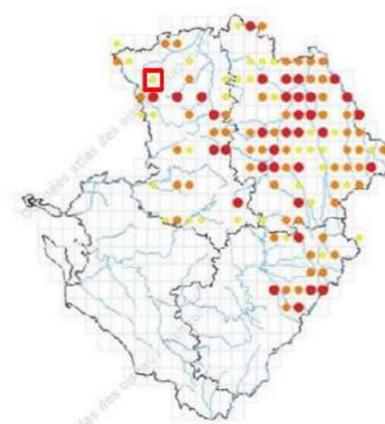
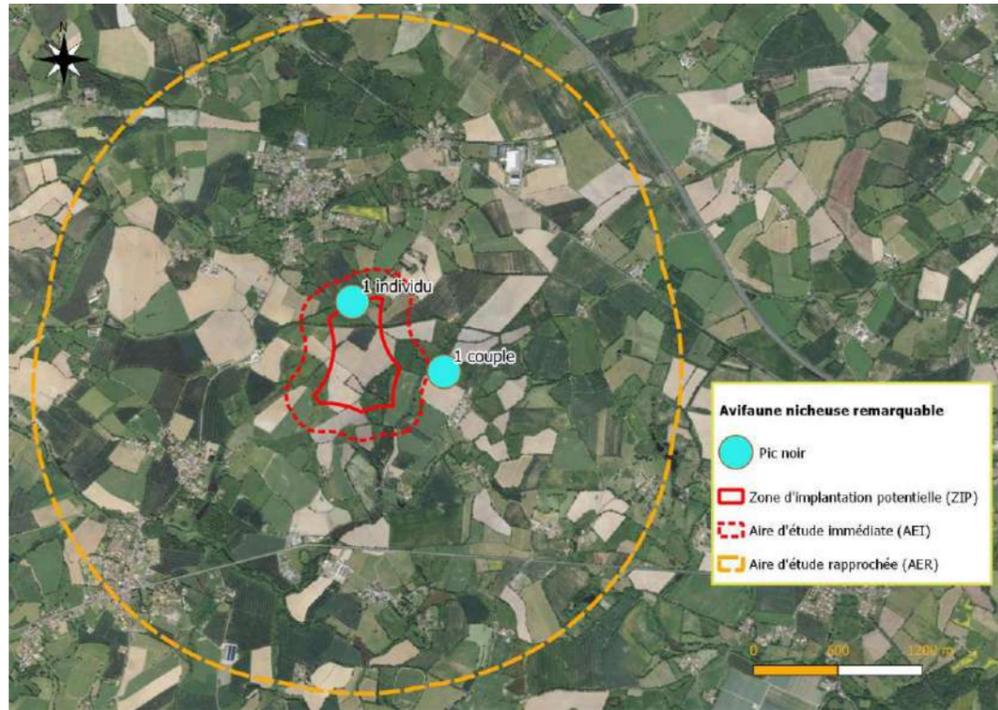


Figure 78 : Répartition du Pic noir en Poitou-Charentes (Source : Jourde et al., 2015)



Figure 79 : Le Pic noir (gravure de Figuié, 1886)

Sur le site, un couple s'est installé dans une parcelle boisée localisée dans l'aire rapprochée, à quelques centaines de mètres à l'est de la ZIP. Il a également été noté en automne dans la partie nord de l'aire immédiate où les possibilités de nidification sont cependant moins évidentes (milieux beaucoup plus ouverts avec très peu de grands arbres).



Carte 60 : Localisation des observations de Pic noir

LA PIE-GRIECHE ECORCHEUR (*LANIUS COLLURIO*)

C'est un oiseau dont les populations ont accusé un fort déclin dans la majorité des pays d'Europe de l'Ouest, d'où son inscription à l'annexe 1 de la Directive Oiseaux. L'origine de ce déclin est essentiellement liée aux modifications des pratiques agricoles qui ont profondément affecté les paysages ruraux dans la seconde moitié du siècle dernier : remembrements, arrachages des haies, arasements des talus et des fossés, drainages, pesticides... Ces causes perdurent encore aujourd'hui, mais l'espèce semble s'adapter à de nouveaux territoires (jeunes plantations de résineux, vergers), ce qui infléchit légèrement la tendance au déclin des populations.



Photo 52 : Pie-grièche écorcheur (photo hors site)

À l'échelle régionale, la Pie-grièche écorcheur est bien établie et ses populations semblent globalement stables, mais avec des disparités selon les départements : progression sensible dans la moitié nord des Deux-Sèvres, mais régression dans certains secteurs de Charente-Maritime où elle était bien établie (région de Saintes, marais de Brouage, Val de Charente). Sa population régionale est estimée entre 1380 et 2350 couples, avec un classement en espèce « quasi-menacé » (NT) sur la liste rouge régionale de 2018. En termes d'habitats, elle montre une préférence pour les milieux assez ouverts, riches en insectes, et entrecoupés de haies et de buissons où elle aime se percher.

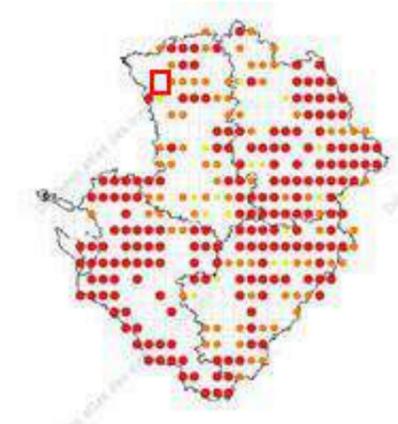
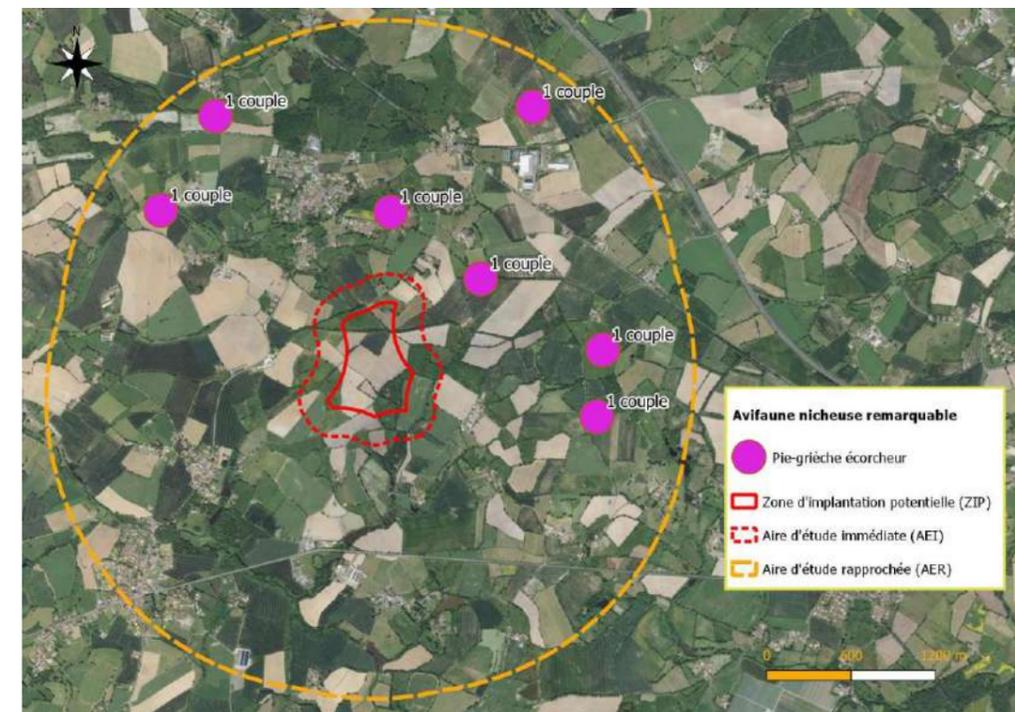


Figure 80 : Répartition de la Pie-grièche écorcheur en Poitou-Charentes (Source : Jourde et al., 2015)

Sur le site, 5 à 7 couples ont été recensés au sein de l'aire rapprochée, principalement dans sa partie nord, mais aucun autre couple ni aucun individu en phase d'alimentation ou de déplacement au sein de l'aire immédiate, dont le caractère plus ou moins dégradé du bocage lui semble moins propice.



Carte 61 : Localisation des observations de Pie-grièche écorcheur

LE MILAN NOIR (MILVUS MIGRANS)

C'est un rapace nécrophage qui revient de ses zones d'hivernage africaines vers la mi-mars et qui séjourne dans notre région jusqu'à la mi-août. Il recherche pour nicher des zones boisées assez denses, et y installe son nid à la fourche d'un arbre. D'implantation assez récente dans la région, ce rapace semble avoir largement profité du développement des activités humaines au cours du XXème siècle, ses populations se multipliant au fur et à mesure de la production de déchets organiques. C'est en effet une espèce très fréquente autour des déchetteries et autres décharges, sa population régionale atteignant aujourd'hui 1000 à 2000 couples.

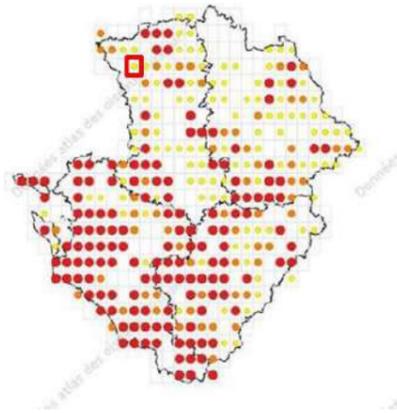


Photo 53 : Milan noir (photo hors site)

Figure 81 : Répartition du Milan noir en Poitou-Charentes (Source : Jourde et al., 2015)

LES OISEAUX D'INTERET PATRIMONIAL MOYEN A FORT

Trois espèces d'oiseaux d'intérêt patrimonial moyen à fort ont été recensées.

LA CHOUETTE CHEVECHE (ATHENE NOCTUA)

Ses populations ont fortement chuté dans les années 60 lors des grandes phases de remembrements qui ont affecté les campagnes françaises (abattage des haies et des arbres creux), puis au cours des décennies suivantes, avec l'utilisation des pesticides (espèce se nourrissant de gros insectes). Elle semble aujourd'hui moins menacée en France, mais reste classée « NT » (quasi menacée) sur la liste rouge régionale. Ses populations en Poitou-Charentes sont estimées entre 2700 et 3900 couples, avec des effectifs relativement importants dans les zones bocagères (gâtine).

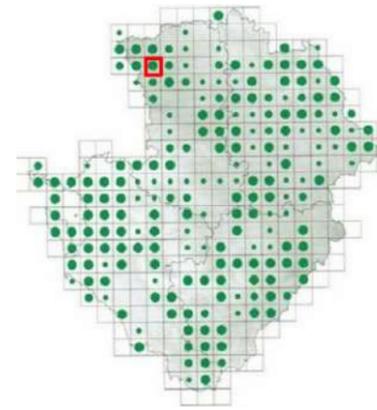
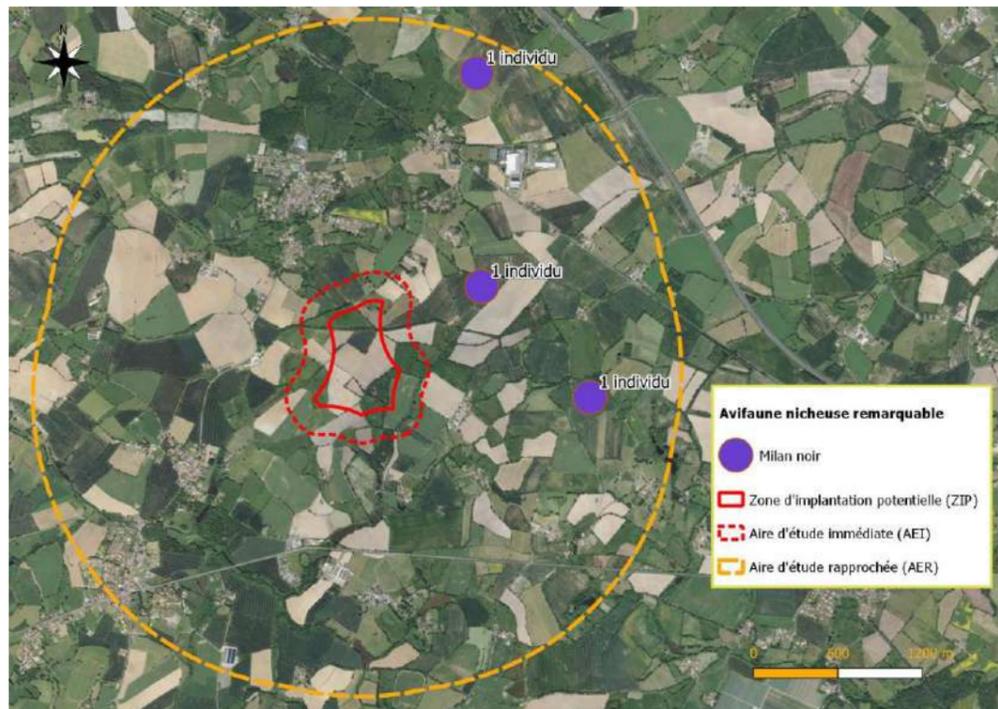


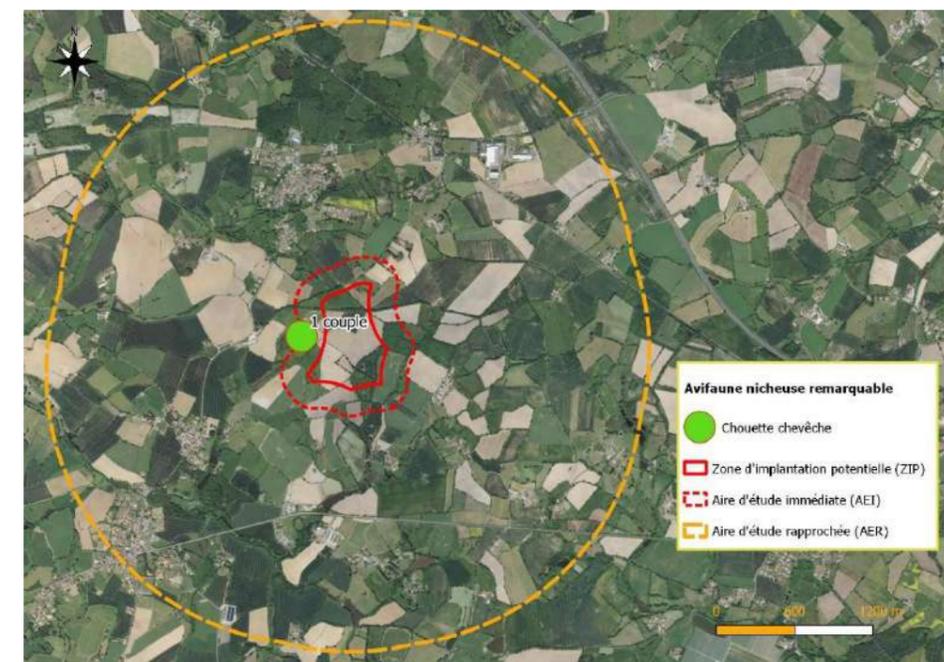
Figure 82 : Répartition de la Chouette chevêche en Poitou-Charentes (Source : Jourde et al., 2015)

Photo 54 : Chouette chevêche (photo hors site)

Sur le site, elle a été notée tardivement lors du second passage pour l'inventaire des nicheurs sur l'aire immédiate (campagne IPA de juin), avec un couple détecté dans la partie centre-ouest du site, en bordure extérieure de la ZIP.



Carte 62 : Localisation des observations de Milan noir



Carte 63 : Localisation des observations de Chouette chevêche

LE GOBEMOUCHE GRIS (*MUSCICAPA STRIATA*)

Le Gobemouche gris est un migrateur transsaharien qui revient nicher en France vers la fin du mois d'avril. C'est un insectivore strict, qui recherche pour nicher des grands arbres clairsemés pouvant lui servir de poste de chasse. C'est dans une anfractuosité de l'un d'eux qu'il installera son nid. Il a fortement régressé à l'échelle européenne au cours de ces dernières décennies, avec près de 60% de chute de ses effectifs entre 1980 et 2005. À l'échelle régionale, il était noté « à surveiller » dans le livre rouge de Rigaud et Granger (1999), mais son statut de conservation s'est récemment dégradé (régression estimée à -70% entre 1990 et 2000, selon Jourde *et al.*, 2015).

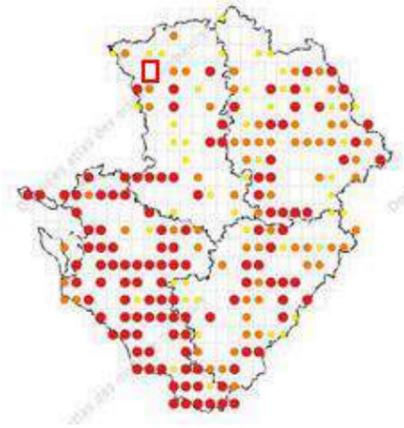


Figure 83 : Répartition du Gobemouche gris en Poitou-Charentes (Source : Jourde *et al.*, 2015)

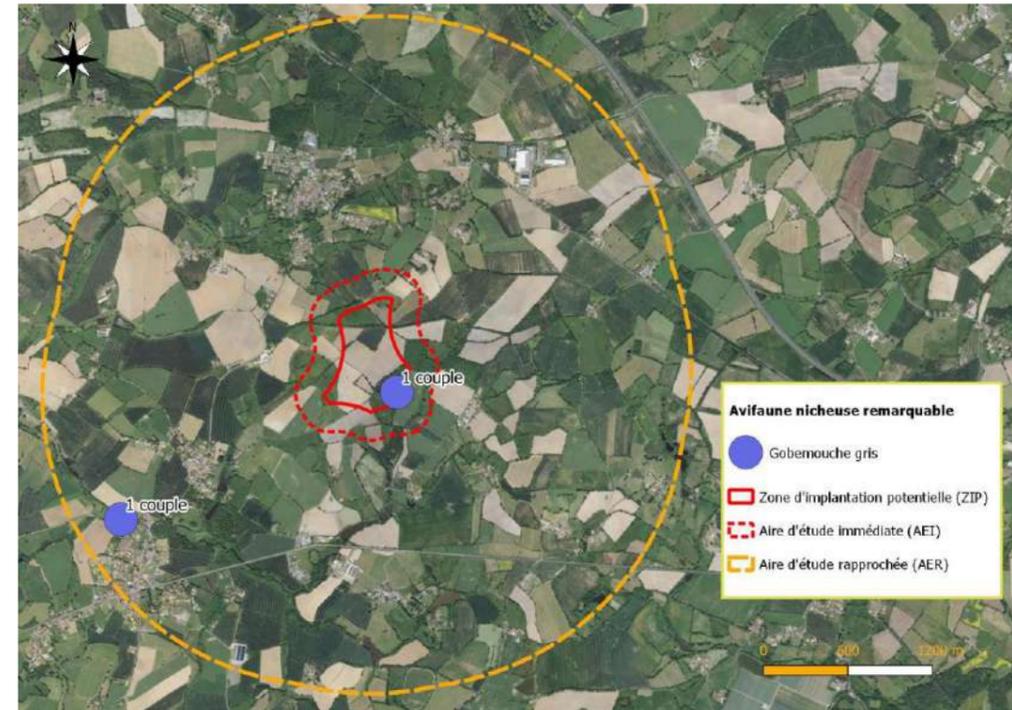


Photo 55 : Nid de Gobemouche gris (photo hors site)

Sur le site, il a également été noté assez tardivement dans la saison, avec un couple observé dans le petit bois localisé au sud-est de l'aire immédiate, recensée lors des prospections multigroupe de début juillet. Il avait été noté uniquement au sein de l'aire rapprochée lors des prospections ornithologiques d'avril à juin, de sorte qu'il s'agissait vraisemblablement d'une tentative de reproduction tardive au sein de l'AEI.



Photo 56 : Gobemouche gris (photo hors site)



Carte 64 : Localisation des observations de Gobemouche gris

LE PETIT GRAVELOT (*CHARADRIUS DUBIUS*)

Cette espèce autrefois inféodée aux berges plus ou moins graveleuses des rivières s'est adaptée au cours du XXème siècle à de nombreux biotopes secondaires : carrières alluviales, sablières, bords d'étangs artificiels, parfois même zone humide dénudée en fin de chantier des travaux publics. C'est avant tout une espèce pionnière, très mobile d'une année sur l'autre, capable de coloniser facilement un site favorable, puis de le délaisser si la dynamique de la végétation y est trop active.

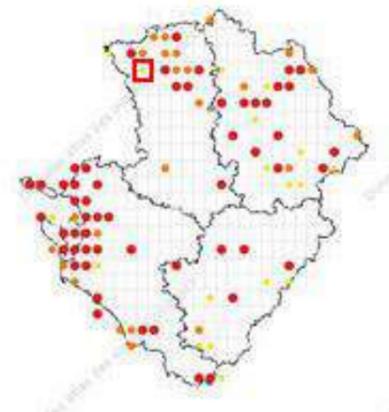
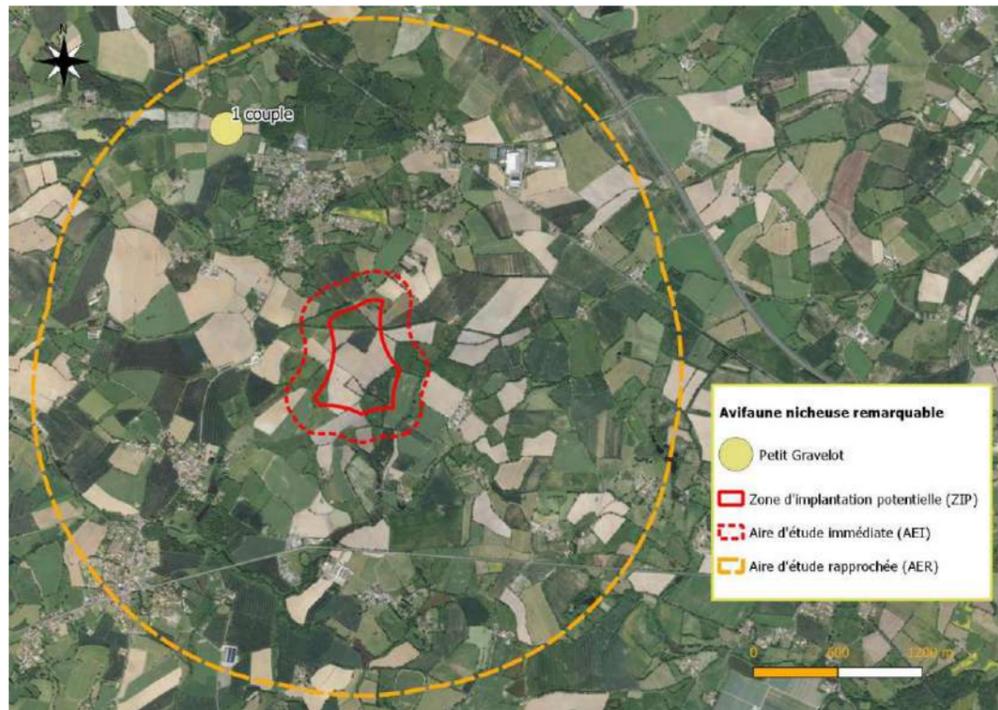


Figure 84 : Répartition du Petit Gravelot en Poitou-Charentes (Source : Jourde *et al.*, 2015)



Photo 57 : Petit Gravelot (photo hors site)

Sur le site, le Petit Gravelot a été noté très en retrait de l'aire d'étude immédiate, à la limite entre les communes de Brétignolles et du Pin, à environ 1,5 km au nord-ouest de la ZIP.



Carte 65 : Localisation des observations de Petit Gravelot

LES OISEAUX D'INTERET PATRIMONIAL FAIBLE A MOYEN

Au total, 32 espèces d'intérêt patrimonial faible à moyen ont été recensées. Ces espèces peuvent être regroupées en différents lots :

- Les espèces nicheuses sur le site (AEI ou AER), inscrites sur les listes rouges régionales ou nationales avec un statut défavorable (NT, VU), mais communes en Poitou-Charentes : **18 espèces (Alouette des champs, Bruant jaune, Chardonneret élégant, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Fauvette des jardins, Fauvette grisette, Hirondelle de fenêtre, Hirondelle rustique, Linotte mélodieuse, Martinet noir, Moineau domestique, Pic épeichette, Poule-d'eau, Serin cini, Tarier pâtre, Tourterelle des bois, Verdier d'Europe).**
- Les espèces nicheuses sur le site (AEI ou AER), peu communes à l'échelle départementale, mais non menacée : **1 espèce (Épervier d'Europe).**
- Les espèces non nicheuses sur le site (AEI et AER) mais susceptibles de se reproduire dans les environs proches du site, et inscrites sur les listes rouges régionales ou nationales avec un statut défavorable (NT, VU) : **2 espèces (Chouette effraie et Héron cendré).**
- Les espèces non nicheuses sur le site (AEI et AER), observées uniquement en phase d'alimentation ou de déplacement et ne s'y reproduisant pas, mais ayant un statut de conservation défavorable à l'échelle régionale ou nationale : **11 espèces (Bergeronnette printanière, Bondrée apivore, Faucon hobereau, Gobemouche noir, Grand Cormoran, Pipit farlouse, Pouillot fitis, Rougequeue à front blanc, Traquet motteux, Traquet tarier, Vanneau huppé).**

II.3.4. L'AVIFAUNE MIGRATRICE ET HIVERNANTE

II.3.4.1. ANALYSE DE LA MIGRATION

Les suivis effectués en période de **migration pré-nuptiale** sur l'aire d'étude immédiate ont permis de noter à peine 250 individus appartenant à seulement 16 espèces lors des trois campagnes de terrain, ce qui correspond à des flux très faibles. Les espèces les plus abondantes étaient la Linotte mélodieuse (78 individus), le Pipit farlouse (35 individus), le Pinson des arbres (25 individus) et l'Étourneau sansonnet (20 individus).

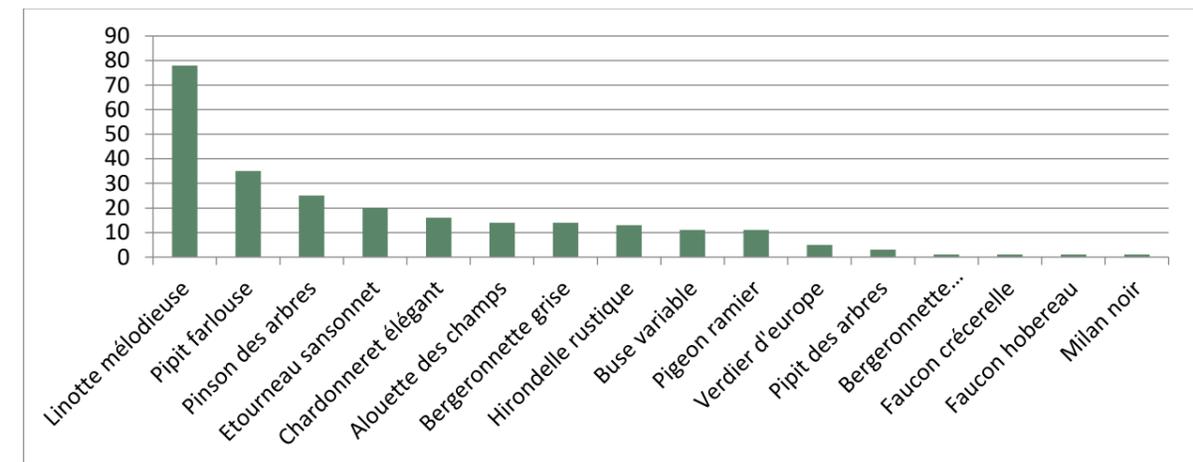


Figure 85 : Effectifs cumulés des oiseaux observés lors des 3 campagnes pré-nuptiales

Aucun passage migratoire à caractère remarquable n'a été noté pendant la période pré-nuptiale. Les dénombrements effectués au cours des trois campagnes de terrain dédiées à l'étude des migrations pré-nuptiales traduisent des flux d'oiseaux très faibles à l'échelle du site, le maximum enregistré étant de 60 Linottes mélodieuses en une heure lors des prospections du 18 mars 2020.

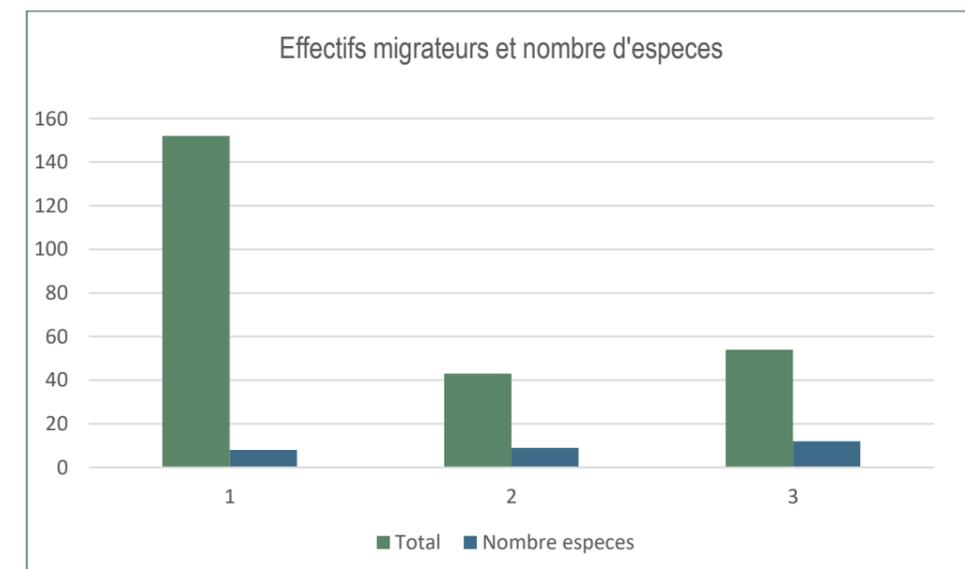


Figure 86 : Effectifs d'oiseaux observés lors des 3 campagnes pré-nuptiales
1 : campagne du 18/03/2020 ; 2 : campagne du 03/04/2020 ; 3 : campagne du 16/04/2020

Les suivis effectués en période de **migration post-nuptiale** ont permis de noter un peu plus de 1800 oiseaux appartenant à 32 espèces (cf. données brutes dans l'étude complète du milieu naturel, annexée au présent DDAE). Une espèce est particulièrement abondante (le Pinson des arbres), puisqu'elle totalise à peu près la moitié des effectifs cumulés notés en migration entre septembre et novembre 2020, avec un total de 848 individus. 6 autres espèces représentent 40% des effectifs restant : l'Alouette des champs (151 individus), l'Hirondelle rustique (149 individus), la Linotte mélodieuse (140 individus), le Pipit farlouse (112 individus), l'Hirondelle de fenêtre (95 individus) et l'Étourneau sansonnet (82 individus). Quelques rapaces ont également été notés (Bondrée apivore, Buse variable, Faucon crécerelle, Faucon hobereau et Épervier d'Europe), toujours avec des effectifs très faibles (1 ou 2 individus).

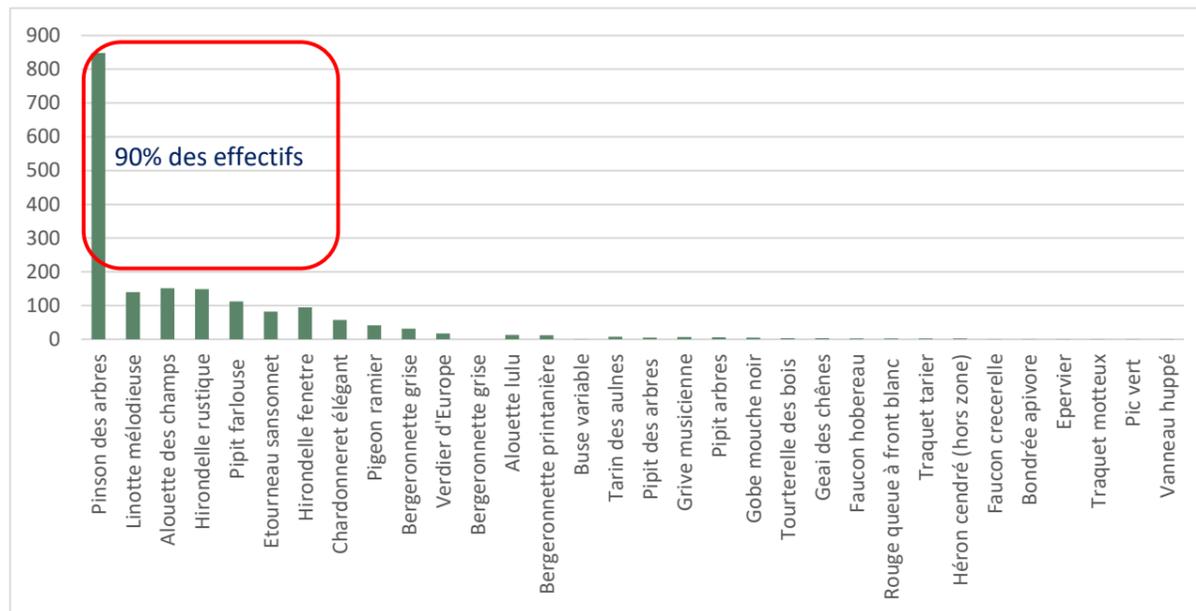


Figure 87 : Répartition par espèce des effectifs observés lors des migrations post-nuptiales

Le tableau suivant donne une estimation des flux d'oiseaux enregistrés lors de la migration postnuptiale pour l'ensemble de l'aire d'étude.

Tableau 58 : Estimation des flux horaire lors des 5 campagnes de prospections postnuptiales

Campagne post-nuptiale	16/09	29/09	19/10	29/10	16/11	Total
Nombre d'oiseaux décomptés	93	372	117	1039	187	1808
Durées d'observations	6	6	6	6	6	30
Flux horaires moyens	16/h	62/h	20/h	173/h	31/h	60/h

À l'exception de la campagne de la fin octobre, les nombres d'oiseaux observés correspondent à des flux relativement faibles, généralement inférieurs à 100 oiseaux par heure (moyenne 60/h). Ces flux correspondent principalement à des vols de passereaux, aucune migration importante de rapaces ou d'autres grandes espèces telles que les oies et les grues n'ayant pas été notée au-dessus du site.

En résumé, l'avifaune migratrice est surtout représentée par un petit groupe de 8 espèces, qui totalise près de 90% des flux migratoires en période pré- et post-nuptiales : le Pinson des arbres (42%), la Linotte mélodieuse (11%), l'Alouette des champs (8%), l'Hirondelle rustique (8%), le Pipit farlouse (7%), l'Étourneau sansonnet (5%), l'Hirondelle de fenêtre (5%) et le Chardonneret élégant (3%) du nombre total d'individus migrants dénombrés (pré- et postnuptiaux).

II.3.4.2. L'AVIFAUNE HIVERNANTE

Seulement 22 espèces d'oiseaux ont été dénombrées sur le site pendant les deux campagnes hivernales (effectuées les 13/12/2020 et 15/01/2021). Le nombre d'espèces notées sur chaque transect IKA varie de 2 à 14 espèces (moyenne 7,6 espèces par transects), soit une richesse spécifique très faible. Le nombre total d'individus notés lors des prospections hivernales est de 290 individus, les espèces les plus abondantes étant le Pipit farlouse (82 individus), l'Alouette des champs (69 individus), le Pinson des arbres (34 individus), le Rougegorge familier (17 individus), le Merle noir (13 individus) et l'Étourneau sansonnet (12 individus).

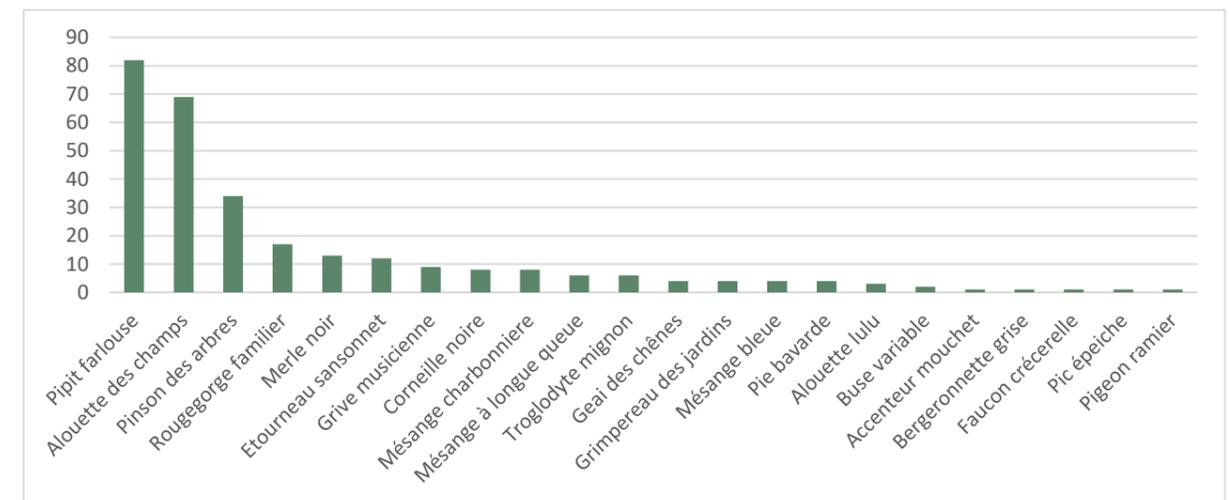


Figure 88 : Effectifs des populations hivernantes observées sur le site (nombre total d'individus recensés lors des campagnes de décembre 2020 et janvier 2021)

Aucun rassemblement important n'a été noté sur le site lors des campagnes hivernales. Parmi les hivernants susceptibles de fréquenter les zones de grandes cultures, aucun Pluvier doré et aucun Vanneau huppé n'a été noté lors des deux campagnes de décembre 2020 et janvier 2021.

L'avifaune hivernante apparaît donc particulièrement pauvre au sein de l'aire immédiate, tant en nombre d'espèces qu'en nombre d'individus avec, à l'exception du Pipit farlouse, un cortège comportant principalement des espèces sédentaires, présentes toute l'année.



Photo 58 : Pipit farlouse (photo hors site)

II.3.4.3. L'INTERET PATRIMONIAL

L'intérêt patrimonial des oiseaux en période internuptiale est évalué à partir des deux principaux critères suivants :

Tableau 59 : Critère d'appréciation de l'intérêt patrimonial des oiseaux en période internuptiale

Échelles		Critères	Catégories	Intérêt patrimonial
	Nationale	Liste Rouge migrateurs et hivernants (UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS, 2016) :	RE, CR, EN VU NT	- Fort à très fort - Moyen à fort - Faible à moyen
	Régionale	Espèces déterminantes pour les Znieff en Poitou-Charentes (PCN, 2018) :	Seuil de déterminance atteint Seuil de déterminance non atteint	- Moyen à fort - Faible à moyen

Aucune des espèces migratrices ou hivernantes observées sur le site n'atteint les effectifs seuils donnés pour les oiseaux déterminants pour les Znieff en Poitou-Charentes, et aucune n'est classée comme espèce menacée (cotation NT ou plus) sur la liste rouge nationale de l'avifaune métropolitaine (UICN & MNHN, 2016).

En résumé, l'avifaune observée en période internuptiale est peu diversifiée, avec des effectifs d'oiseaux qui restent peu abondants, et globalement caractéristiques des zones de bocages plus ou moins dégradées, dans lesquelles les ressources alimentaires de contre saison sont assez maigres.

Aucun rassemblement significatif, et aucune espèce de sensibilité forte n'ont été notés lors des campagnes dédiées aux inventaires de l'avifaune migratrice et hivernante.

II.3.5. CONCLUSION

L'étude de l'avifaune s'est déroulée sur un cycle annuel complet en totalisant **14 journées de terrain**, dont 4 pour l'étude des oiseaux nicheurs, 8 pour l'avifaune migratrice et 2 pour les hivernants. Au total, **78 espèces d'oiseaux** ont été recensées sur l'ensemble de la zone d'étude. Parmi ces espèces, 59 se reproduisent au sein de la zone d'étude (aire immédiate + aire rapprochée), les 19 autres se reproduisant en dehors du site ou étant uniquement migratrices ou hivernantes.

Sur le plan patrimonial, seuls les oiseaux nicheurs représentent une composante sensible de l'avifaune, avec 5 espèces d'intérêt fort à très fort (**Alouette lulu**, **Pie-grièche écorcheur**, **Œdicnème criard**, **Pic noir**, **Milan noir**) et 3 autres d'intérêt patrimonial moyen à fort (**Chouette chevêche**, **Gobemouche gris**, **Petit Gravelot**), détectés sur les aires immédiates ou rapprochées, auxquelles s'ajoutent **32 autres espèces d'intérêt patrimonial moindre**, la plupart communes en Poitou-Charentes. Le tableau suivant donne les effectifs des espèces remarquables observées ou estimés respectivement sur les aires immédiates et rapprochées, et précise les enjeux correspondant à chaque espèce.

Tableau 60 : Synthèse des enjeux pour l'avifaune

Nom français	Statut biologique sur le site	Population aire immédiate	Population aire rapprochée (rayon de 2 km)	Enjeu espèce
Oiseaux nicheurs d'intérêt patrimonial fort à très fort				
Alouette lulu	nicheur	1-2 couples	5-10 couples	Modéré
Pie-grièche écorcheur	nicheur	0 couple	5-7 couple	Faible
Œdicnème criard	nicheur	0 couple	1-2 couples	Faible
Pic noir	nicheur	1 individu (non nicheur)	1 couple	Faible
Milan noir	nicheur	0 couple	1-2 couples	Faible
Oiseaux nicheurs d'intérêt patrimonial moyen à fort				
Chouette chevêche	nicheur	1 couple	0 couple	Faible
Gobemouche gris	nicheur	1 couple	1 couple	Faible
Petit Gravelot	nicheur	0 couple	1 couple	Très faible
Oiseaux nicheurs d'intérêt patrimonial faible à moyen				
Alouette des champs	nicheur	2 couples	40-60 couples	Très faible
Bergeronnette printanière	migrateur	12 individus	-	Très faible
Bondrée apivore	migrateur	1 individu	-	Très faible
Bruant jaune	nicheur	3 couples	50-70 couples	Très faible
Chardonneret élégant	nicheur	1 couple	40-60 couples	Très faible
Choucas des tours	nicheur	-	30-50 couples	Très faible
Chouette effraie	non nicheur	1 individu	-	Très faible
Épervier d'Europe	nicheur	1 couple	5-10 couples	Très faible
Faucon crécerelle	nicheur	1-3 individus	15-20 couples	Très faible
Faucon hobereau	migrateur	1-2 individus	-	Très faible
Fauvette des jardins	nicheur	1 couple	20-30 couples	Très faible
Fauvette grisette	nicheur	1 couple	30-50 couples	Très faible
Gobemouche noir	migrateur	5 individus	-	Très faible
Grand Cormoran	migrateur	1 individu	-	Très faible
Héron cendré	non nicheur	1-2 individus	-	Très faible
Hirondelle de fenêtre	nicheur	60 individus	20-40 couples	Très faible
Hirondelle rustique	nicheur	150 individus	50-70 couples	Très faible
Linotte mélodieuse	nicheur	2 couples	20-40 couples	Très faible
Martinet noir	nicheur	-	30-40 couples	Très faible
Moineau domestique	nicheur	1 individu	60-80 couples	Très faible
Pic épeichette	nicheur	-	5-10 couples	Très faible

Nom français	Statut biologique sur le site	Population aire immédiate	Population aire rapprochée (rayon de 2 km)	Enjeu espèce
Pipit farlouse	migrateur	50-100 individus	-	Très faible
Pouillot fitis	migrateur	1 individu	-	Très faible
Poule-d'eau	nicheur	1 couple	20-30 couples	Très faible
Rougequeue à front blanc	migrateur	2 individus	-	Très faible
Serin cini	nicheur	-	5-15 couples	Très faible
Tarier pâtre	nicheur	1 couple	20-30 couples	Très faible
Tourterelle des bois	nicheur	3-5 couples	50-100 couples	Très faible
Traquet motteux	migrateur	1 individu	-	Très faible
Traquet tarier	migrateur	2 individus	1 individu	Très faible
Vanneau huppé	migrateur	1 individu	-	Très faible
Verdier d'Europe	nicheur	5-20 individus	20-40 couples	Très faible

À l'échelle du projet (ZIP), les enjeux avifaunistiques sont peu significatifs, et portent surtout sur les espèces liées aux parcelles bocagères qui ont gardé une certaine naturalité (Alouette lulu, Chouette chevêche), et sur les boisements limitrophes qui peuvent accueillir des espèces patrimoniales (Pic noir, Gobemouche gris). Les espaces cultivés de façon intensive, en revanche, restent peu propices à l'accueil des oiseaux de plaine, et notamment de l'Œdicnème criard, observé uniquement de façon très épisodique au sein de l'aire d'étude.

Dès lors, une hiérarchisation des habitats du site peut être proposée en délimitant les espaces qui apparaissent comme les plus favorables pour le maintien des oiseaux patrimoniaux, à savoir les parcelles ayant conservé un certain caractère bocager (prairies permanentes entourées de haies), et les quelques boisements limitrophes localisés au sud-est de la ZIP. Ces habitats sont reportés sur la carte ci-dessous, et correspondent à des zones de sensibilité avifaunistiques qui peuvent être qualifiées de « faibles », compte tenu des effectifs observés sur le site.



Photo 59 : Zone bocagère favorable à l'avifaune en limite sud-est de la ZIP